



PROGRAMME DE NEGOCIATION 2014-2016

A LA RECHERCHE DU POINT PERDU....

L'Ucanss a présenté le programme de négociation pour les années 2014 à 2016 ce mardi 4 mars. Un programme riche avec un grand absent : la négo salariale 2014.

Classification et système de rémunération, Intéressement, Droit syndical, Formation professionnelle, Institut National de Formation, Dialogue social, Frais professionnel, Prime de crèche, Temps partiel, Complémentaire santé. Le programme de négociation pour l'année 2014 est largement fourni et constitue autant d'occasions pour la CFTC de défendre les intérêts et de garantir les droits des salariés de l'Institution.

L'Ucanss n'a pas pu préciser de quels moyens elle disposerait exactement pour mener à bien ces négociations notamment sur la classification. La position de la CFTC est claire : nous souhaitons négocier sur le sujet mais uniquement si l'Etat nous donne les moyens de mettre en place une classification et un système de rémunération digne de ce nom.

Autre point fondamental pour la CFTC : l'intéressement. Le dispositif a vécu sa dernière année en 2013 (dont le versement sera effectué en juin 2014). Mis en place à l'origine de la CFTC, les remontées de terrain nous confirment tout l'intérêt que portent les salariés à ce dispositif.

Le programme répond en partie aux demandes de la CFTC.

Il y a tout de même un grand absent : la négociation salariale 2014. La fin de non recevoir adressée aux salariés de l'Institution à la fin de l'année 2013 semble convenir à l'employeur. La CFTC ne l'entend pas ainsi et a fait savoir à l'Ucanss que le dossier n'était pas clos.

La CFTC déplore également que l'Ucanss n'ait pas jugé bon d'ouvrir des négociations sur la classification des ADD et la mise en place d'une instance paritaire de médiation pour les ADD, la revalorisation de l'indemnité de départ à la retraite et celle des médailles du travail, ainsi que l'augmentation de la participation employeur à la complémentaire santé. Autant de sujets rejetés par l'employeur mais que la CFTC ne perd pas de vue.

Pour les années 2015 et 2016, le programme proposé est moins détaillé et sera enrichi à l'approche de l'échéance de chacune de ces années. Notons, que sont d'ores et déjà programmées des négociations sur la RSE- Promotion de la diversité et de l'égalité des chances, le compte épargne temps, la mise en place d'un Perco, l'aide au logement, le contrat de génération et la dépendance.

**Fidèle à ses valeurs, la CFTC s'engagera dans
l'ensemble de ses négociations
avec pour seul et unique but l'intérêt des salariés.**

PROGRAMME DE NEGOCIATIONS 2014-2016

2014	2015	2016
<ul style="list-style-type: none"> - Le droit syndical des praticiens conseils - Le temps partiel à la suite de la loi relative à la sécurisation de l'emploi - <i>Le régime de la complémentarité santé</i> - L'intéressement et le PEI - Le système de rémunération et les classifications des employés et cadres - Le dialogue social - L'accompagnement de la création d'un Institut National de formation - La formation professionnelle tout au long de la vie professionnelle - Les frais professionnels et les frais de trajet - La prime de crèche 	<ul style="list-style-type: none"> - La RSE : Promotion de la diversité et égalité des chances : <ul style="list-style-type: none"> - Diversité - Egalité femmes-hommes - Handicap - Equilibre vie professionnelle/vie personnelle - L'intéressement (annexes) - Le compte épargne temps 	<ul style="list-style-type: none"> - L'aide au logement - La mise en place d'un Perco - La dépendance - Le contrat de génération - L'intéressement (annexes)
<ul style="list-style-type: none"> - Négociations salariales 	<ul style="list-style-type: none"> - Négociations salariales 	<ul style="list-style-type: none"> - Négociations salariales

